



Domaine du Bois de Chartres

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Targon le 06/02/2012

Objet : CONVOCATION à l'Assemblée Générale

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La prochaine **assemblée générale** de l'Association Syndicale Libre des Propriétaires du domaine du Bois de Chartres aura lieu le :

Samedi 10 mars 2012 à 9 h 30

dans la salle du Club-house du lotissement

**si le quorum n'est pas atteint elle sera reportée (article 10 des statuts), même lieu
le : 24 mars**

Ordre du jour :

- Rapport moral 2011
- Présentation du bilan du budget 2011
 - *Vote délibération 1: bilan financier 2011*
- Renouvellement du Syndicat
 - *Vote délibération 2: Election de 2 syndics*
- Présentation du budget 2012
 - *Vote délibération 3 : Travaux*
 - *Vote délibération 4 : Budget prévisionnel*

Délibérations soumises au vote :

1. « Approuvez-vous le bilan du budget 2011 ? »
2. Election de 2 syndics
3. « Approuvez-vous les projets de travaux proposés par le Syndicat ? »
4. « Approuvez-vous le projet de budget prévisionnel 2012 ? »

Conformément à l'article 12 des statuts de l'ASL vous pouvez demander par écrit l'ajout d'autres points à l'ordre du jour dans un délai de 15 jours après réception de la présente convocation.

Nous vous demandons d'être présent ou de confier la procuration jointe au mandataire de votre choix. Nous vous rappelons que si le quorum n'est pas atteint, la séance ne peut valablement délibérer ; dans ce cas, nous serions obligés de la reporter au 24 Mars.

Dans l'attente de se retrouver, veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos sincères salutations.

Pièces jointes :

- Fiche de renseignements (à modifier et à renvoyer si nécessaire)
- Procuration
- Bilan du budget 2011 et Projet de budget prévisionnel 2012
- Déclaration de candidature au Syndicat.

Pour le Syndicat, le Secrétaire

Patrick LAGUIONIE